



La stratégie suisse de cyberadministration

Jean-Jacques Didisheim, chef du domaine E-Government
Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC

jean-jacques.didisheim@isb.admin.ch / www.isb.admin.ch

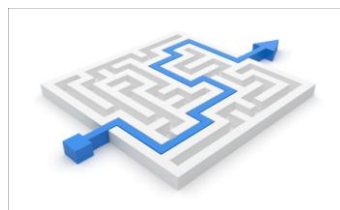
 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

 KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS

Novembre 2012

Cyberadministration / E-Government De quoi s'agit-il?

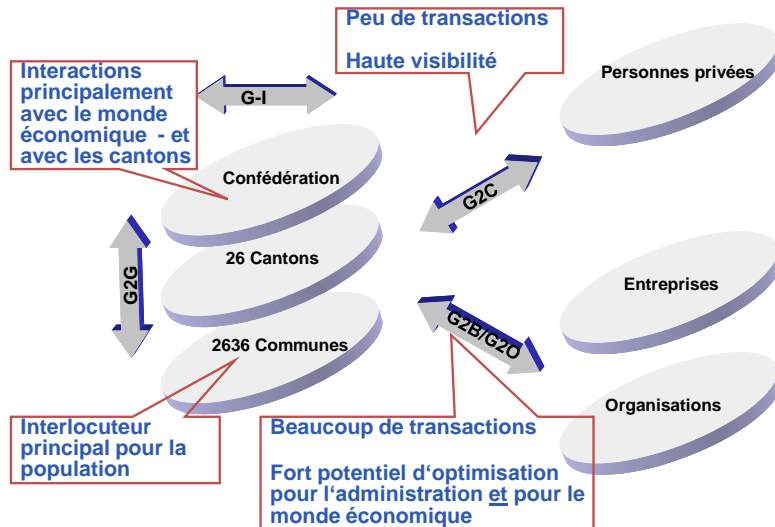
Rendre les processus administratifs plus efficaces, plus transparents, plus rapides, plus accessibles, tout en étant de meilleure qualité et coûtant moins cher.



Par quel miracle?

En utilisant à bon escient les nouvelles technologies (les « TIC ») !

E-Government Suisse Acteurs et interactions



Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse

Première stratégie en 1998 - Révisions en 2006 et 2012

Deux principaux objectifs stratégiques

- Les TIC contribuent à rendre l'espace économique suisse innovant et compétitif sur le plan international
- Les TIC profitent à tous et rendent l'espace de vie suisse attrayant.

Stratégie du Conseil fédéral pour une société de l'information en Suisse

8 champs d'action

- Infrastructures
- Sécurité et confiance
- Economie
- Cyberdémocratie et cyberadministration ←
- Formation, recherche et innovation
- Culture
- Santé et système de santé
- Utilisation efficace de l'énergie et des ressources

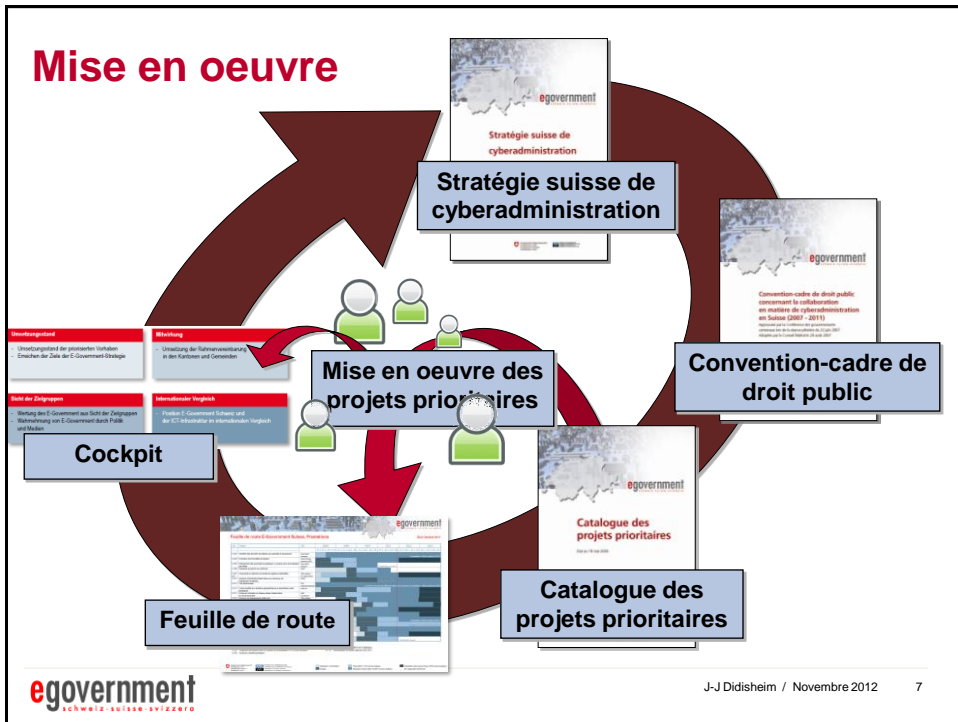
Stratégie suisse de cyberadministration

3 objectifs:

- **L'économie** effectue les transactions administratives avec les autorités par voie électronique;
- **Les autorités** ont modernisé leurs processus et communiquent entre elles par voie électronique;
- **La population** peut régler ses affaires importantes - répétitives ou complexes - avec les autorités par voie électronique.



S'inscrit dans le cadre de la
Stratégie du Conseil fédéral pour une société de
l'information en Suisse



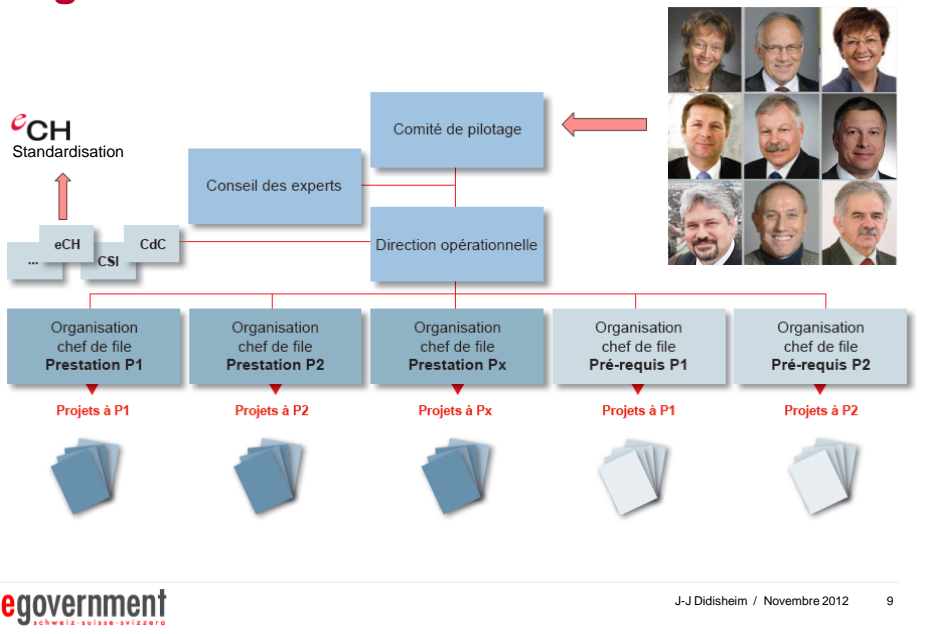
Convention-cadre Confédération - Cantons

Définit l'organisation et les règles communes de la Confédération et des cantons (ainsi que des communes) pour la mise en œuvre de la stratégie suisse de cyberadministration

egovernment
schweiz.suisse.svizzera

J-J Didisheim / Novembre 2012 8

Organisation E-Government Suisse



Catalogue des projets prioritaires

Deux catégories de projets:

- Les **prestations** publiques à réaliser prioritairement sont celles qui affichent un rapport coûts/bénéfices particulièrement favorable pour les groupes cibles et pour l'administration lorsqu'elles sont fournies par voie électronique.
- Les **pré-requis**, nécessaires, au niveau de la législation, des processus, de l'organisation ou de la technique, pour la mise à disposition des prestations prioritaires. Des processus doivent être harmonisés, des infrastructures doivent être mises à disposition de manière centralisée ou commune.



Quelques exemples de projets prioritaires

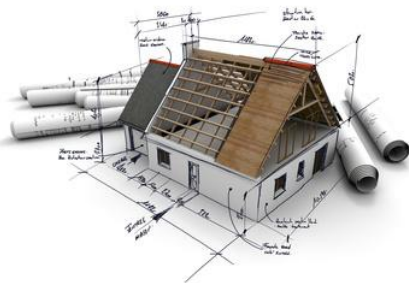
Un projet
prioritaire de

egovernment
schweiz·suisse·svizzera

egovernment
schweiz·suisse·svizzera

J-J Didisheim / Novembre 2012 11

A1.06 – Demandes de permis de construire



- Disponibilité de l'offre à 60% dans les cantons d'ici fin 2015
- Convention spéciale pour la mise en œuvre du concept « plate-forme électronique pour les permis de construire »
- 9 Cantons soutiennent le projet, deux plateformes prévalent (CAMAC und GemDat/Concessio)

Organisation chef de file:

Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)

egovernment
schweiz·suisse·svizzera

J-J Didisheim / Novembre 2012 12

A1.12 Annonce de déménagement



- Réalisation d'une solution nationale
- Processus G2G
- Offre pour les citoyens envers des tiers (Banques, assurances,...)
- Adaptation des lois cantonales
- Le projet est sur de bons rails, 4 sociétés engagées

Organisation chef de file:

Association suisse des services des habitants (ASSH)

A1.13 Vote électronique



- Solutions pilotes dans les cantons de GE, NE et ZH
- Actuellement limité aux votations et à un cercle restreint d'électeurs (max. 30%)
- Prochaines étapes:
 - Suisses de l'Étranger
 - Autres cantons
 - Extension aux élections
 -

Organisation chef de file:

Chancellerie fédérale, Section Droits politiques

A2.06 – Recherche et annonce d'objets trouvés

- *Easyfind*: solution adoptée par de nombreux partenaires (CFF, Swissport Aéroport GE)
- Contrat-cadre en préparation avec la CSI
- Standard eCH
- Solution prête, la communication suit



Organisation chef de file:

Groupe de travail Informatique des villes et des communes de la Conférence suisse sur l'informatique (CSI)

B1.09 Harmonisation des registres



Loi fédérale sur l'harmonisation des registres

- registres **communaux** et **cantonaux** des habitants
- identificateur fédéral de bâtiment
- identificateur fédéral de logement
- plateforme informatique **sedex** (échange de données)
- **nouveau numéro AVS** comme identificateur universel de personne

B2.09 Service d'archivage électronique de longue durée



Les documents résultant d'opérations administratives et qui doivent être disponibles pendant une longue période pour des raisons juridiques sont archivés, aussi lorsqu'ils existent sous forme électronique.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de disposer de stratégies et de concepts appropriés ainsi que d'instruments adéquats pour l'archivage numérique.

Les archives concrétisent leurs exigences de manière coordonnée.

B2.12 Open Government Data



Open Knowledge Foundation (<http://okfn.org>).

Objetif

Transparence des activités du gouvernement et de l'administration.

Mise à disposition en libre accès de données produites par l'administration de manière réutilisable par le monde économique et les citoyens

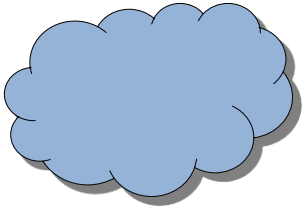
Exemples

Données Météo, Statistiques, Geodonnées, Données juridiques, etc, etc

Questions actuelles

Quelles données, quel potentiel?
Modèle économique?
Questions légales? Restrictions? Freins à la mise en oeuvre?

B2.14 Cloud Computing (Informatique en nuages)



Cloud-Computing-
Strategie der Schweizer
Behörden 2012 - 2020
(version française en
préparation)

Objectif

Utilisation des cloud services par les administrations publiques

Mise à disposition des prestations publiques par des cloud services

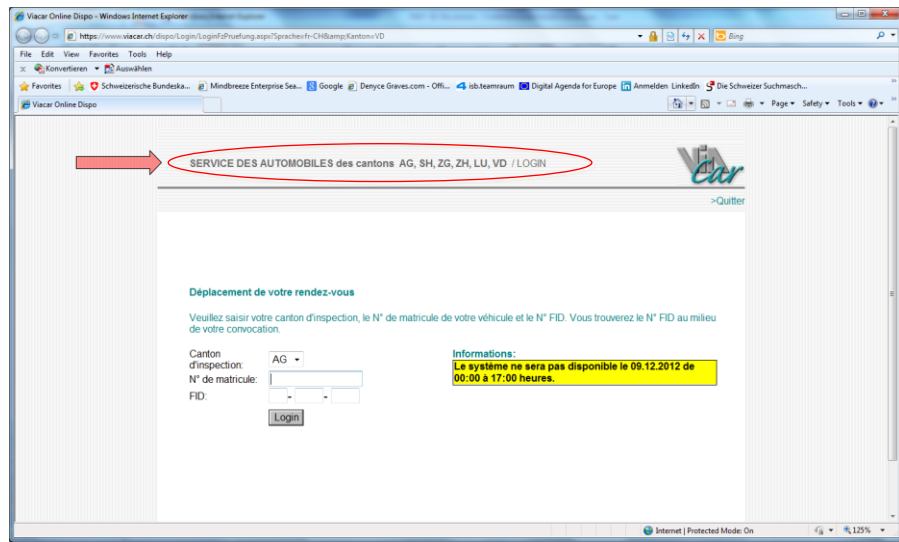
Questions actuelles

Bases légales
Modèles économiques
Sécurité

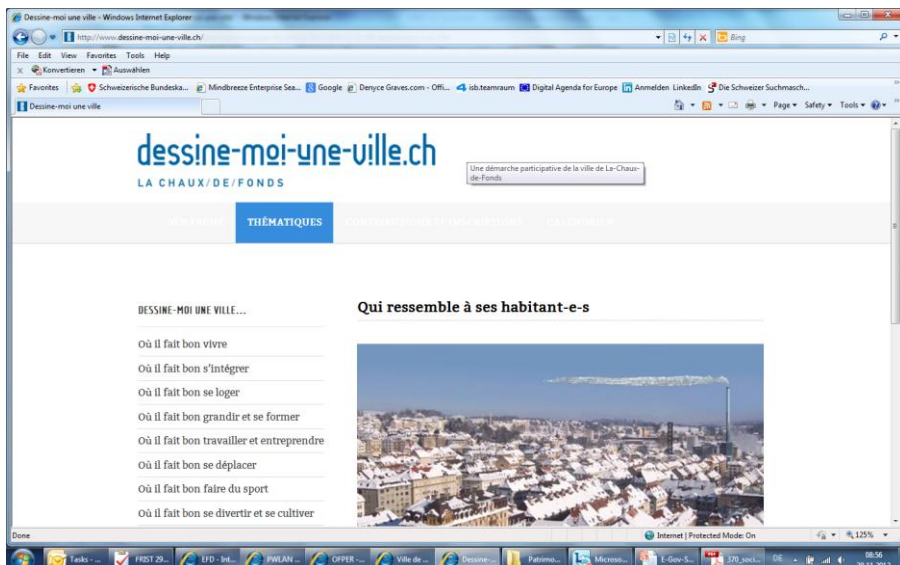
Le portail suisse ch.ch

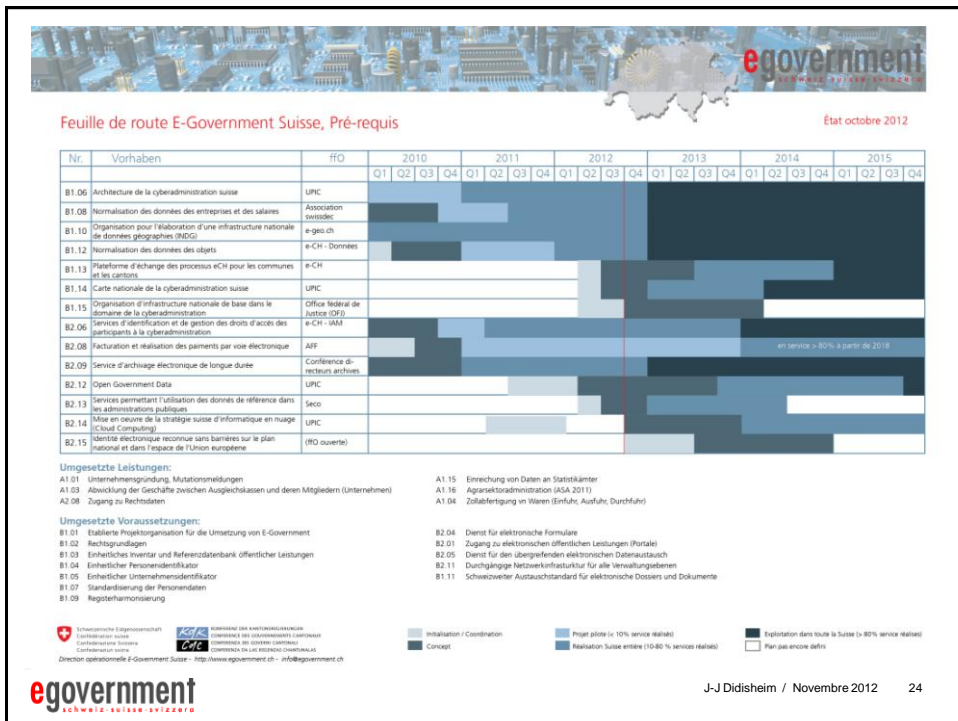
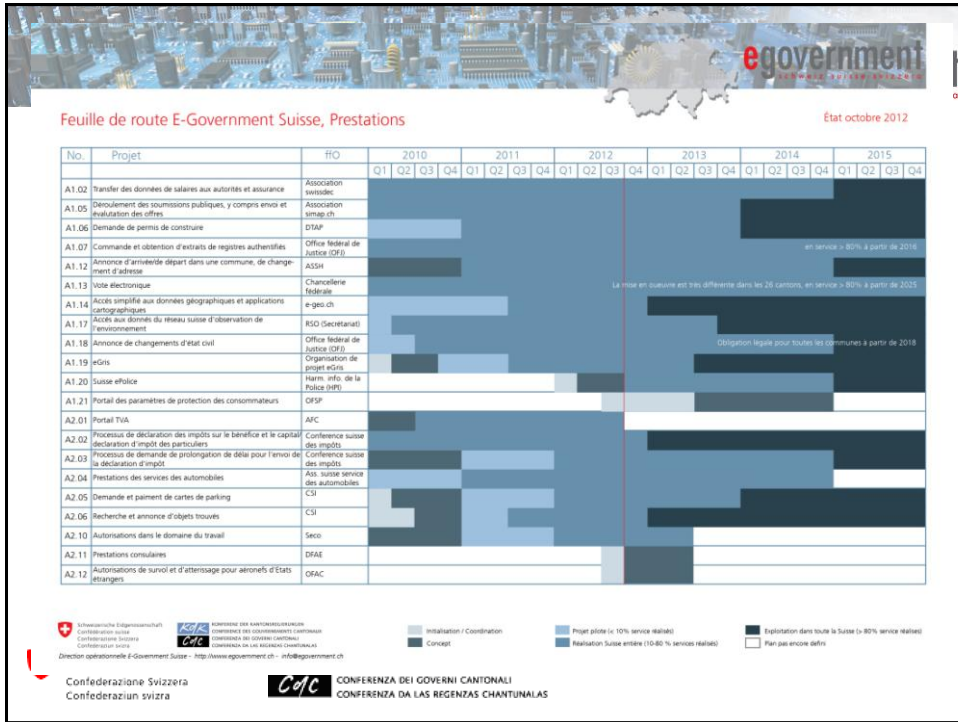


Exemple de collaboration intercantonale

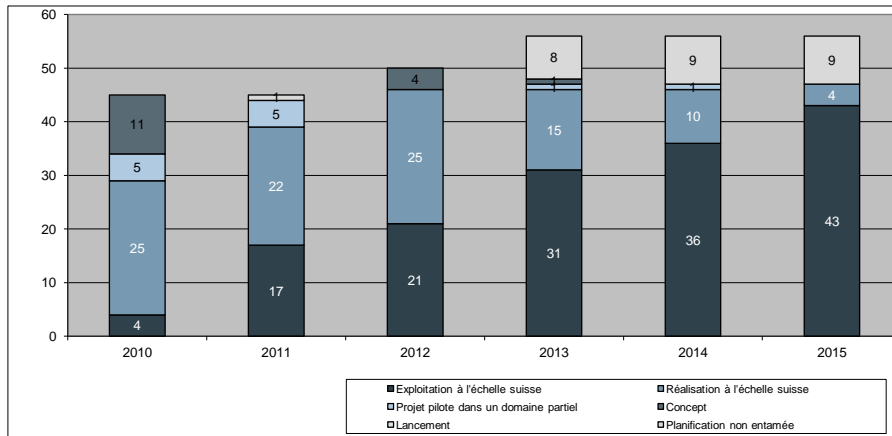


Exemple de plateforme participative





Développement des projets prioritaires



Plus d'infos sur le programme E-Government Suisse:

➔ www.egovernment.ch

Direction opérationnelle de la cyberadministration suisse

Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC

Tél. +41 (0)31 324 79 21

E-Mail info@egovernment.ch

